

## Web-formation

### « Déchets et économie circulaire – Sortie de statut de déchet »

**Mercredi 13 septembre 2017 de 10h à 11h30**

#### Description :

La Directive cadre européenne **2008/98/CE** sur les déchets, actuellement en révision, introduit dans son article 6 la notion de « fin de statut de déchet ».

Cette web-formation reprendra dans un premier temps les distinctions entre déchet/non-déchet puis précisera les différentes sorties de statut de déchets, avec une illustration par la présentation des derniers arrêtés ministériels, en cours de publication, visant la réutilisation et la régénération de produits chimiques.

Nous aborderons les conditions sous lesquelles certains déchets cessent d'être des déchets lorsqu'ils ont subi une opération de valorisation ou de recyclage ainsi que le processus et les obligations liées aux différentes réglementations (déchets, REACH, CLP, ...).

Nous développerons tout particulièrement l'intérêt des statuts produit et déchet ainsi que l'ouverture sur l'économie circulaire.

**Vous pourrez poser vos questions en ligne !**

#### Public concerné :

Exploitants d'installations classées :

- Producteurs de déchets,
- Traiteurs de déchets,
- Exploitants d'installation de production réceptionnant des déchets,
- ...

Responsable SSE, responsable process, responsable produit

Responsable économie circulaire ...

#### Intervenant :

Les intervenants seront Céline Caroly du Département technique de l'UIC et Jérémy Delvigne consultant pour ATOUT REACH

**Durée :** 1H30 ± 15 minutes de questions/réponses

**Prix :** 150€ HT